COMPTE RENDU DU CDAS DU 23 MARS 2015

Mardi 23 mars 2015 s'est tenu le premier Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) de la nouvelle mandature. La direction a accueilli les nouveaux membres des organisations syndicales et de l'administration. Les sièges du Nord sont répartis comme suit : 5 pour la CGT, 3 pour Solidaires Finances, 2 pour FO, 1 pour la CFDT et 1 pour l'UNSA.

L'ordre du jour était le suivant :
1 - Approbation du procès-verbal du CDAS du 9 octobre 2014
2 - Compte-rendu du CNAS du 15 décembre 2014
3 - Notes d'orientation et d'objectifs ministériels 2015 pour l'Action sociale
4 - Exécution du budget local 2014
5 - Répartition de l'activité de la délégation
6 - Compte-rendu du BIL 2014 et proposition pour les crédits de l'Action locale 2015
7 - Mise en place du CESU 6/12 ans à titre expérimental
8 - Questions diverses

Dans notre déclaration liminaire, nous avons interpellé la direction sur différents points de l'ordre du jour :

- Sur le compte-rendu du CNAS du 15 décembre 2014, et plus précisément sur l'augmentation de la valeur faciale des tickets restaurants à 6 € : Solidaires Finances revendique une valeur faciale a minima de 8 euros avec une prise en charge à 60 % par l'administration.
- Sur l'organisation de l'Arbre de Noël, Solidaires demande que chaque agent du Département puisse bénéficier d'un arbre de Noël incluant un après-midi récréatif et un bon d'achat.
- Concernant la Formation Professionnelle et l'accès des stagiaires au CROUS : Quelle solution proposer aux stagiaires que l'on voit fréquemment manger un sandwich assis par terre dans les couloirs de la formation professionnelle ?

I – Compte-rendu du CNAS du 15 décembre 2014 et orientations ministérielles pour l'action sociale en 2015

- Le titre restaurant est revalorisé à 6 € (au lieu de 5 €) à compter du 1er mars 2015.
  Solidaires Finances continue de revendiquer l'augmentation de la valeur faciale du titre restaurant, a minima à 8 euros, afin de permettre aux agents de déjeuner correctement.
  A noter : la DRFIP Nord s'est portée candidate pour l'expérimentation de la dématérialisation du titre restaurant. A suivre ...
- Les services de l'action sociale sont eux aussi touchés par les suppressions d'emplois : moins 15 équivalents temps plein en 2015 au niveau national. La délégation du Nord ne devrait pas être touchée. Solidaires Finances a rappelé que l'action sociale doit être un élément important de l'action de l'Etat employeur en direction de ses agents et doit poursuivre deux objectifs : satisfaire les besoins sociaux et contribuer à l'épanouissement de l'individu.

Solidaires Finances Publiques - Cité Administrative - rue Gustave Delory - 59044 LILLE Cedex
☎ : 03 . 20 . 95 . 63 . 90
✉ :solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr

Elle doit donc se doter de moyens dignes de ce nom. Nous n'accepterons aucune régression dans le domaine de l'action sociale qui est un acquis du conflit de 1989. Ce n'est pas en y supprimant des postes que l'on se dote d'une action sociale forte dans nos ministères.

- Au plan national, le budget de l'action sociale se maintient au même niveau (183 millions d'euros), la répartition des crédits d'actions locales se fait désormais en fonction de l'évolution des effectifs (actifs, retraités et nombre d'enfants bénéficiaires des prestations de l'action sociale dans le département). Le budget de la délégation du Nord est de 182 595 € (les effectifs de 2013 pris en compte sont : 5 908 actifs, 4 992 retraités et 3 146 enfants).
- Concernant l'ALPAF (Association pour le Logement du Personnel des Administrations Financières) : le montant maximum du prêt immobilier complémentaire est réhaussé (En zone 1 : 17 000 € pour la tranche 1 et 13 000 € pour la tranche 2, au lieu de 15 000 € et 11 500 € actuellement. Zone 2 : 11 500 € pour la tranche 1 et 8 500 € pour la tranche 2, au lieu de 10 000 € et 7 500 € actuellement). Les règles applicables au prêt pour l'équipement du logement sont simplifiées (il n'est plus nécessaire de cumuler l'achat de meubles et d'électroménager pour bénéficier du montant maximum). L'ajustement de l'aide à la propriété se fera en fonction de l'évolution des taux d'intérêts.
- Revalorisation à 3 000 € (au lieu de 2 000 €) de l'aide pécuniaire et du prêt social pour les personnels en difficulté. Solidaires Finances se félicite de l'aboutissement de sa revendication mais craint cependant que cette aide demeure insuffisante au regard du contexte économique actuel.

II – Les objectifs de la Délégation Nord

Suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, une nouvelle répartition des sièges des CDAS a été fixée. A cette occasion, une formation des membres du CDAS sera organisée (2e semestre 2015 ou début 2016), a priori au niveau de la région. Les modules seront composés de réflexions et échanges sur les différents thèmes de l'action sociale.

Concernant la restauration collective, le montant maximum d'un repas a été maintenu au même niveau (5,60 € par repas).

S'agissant du budget 2014 de la délégation à l'action sociale du Nord, quelques chiffres : 56 % ont été consacrés à la restauration, l'arbre de Noël représente 9 % et 10 % sont consacrés aux aides et prêts sociaux.

Les Crédits d'Actions Locales (CAL) pour 2015 sont proposés comme suit :

- Parc Astérix le 4 juillet
- Les Invalides et le musée de l'Armée à Paris le 24 octobre
- Spectacle cabaret (2e semestre)
- Partenariat avec l'ONL (Orchestre National de Lille) et l'Opéra
- Subventions CLSH (Centres de Loisirs Sans Hébergement)
- Conférences sur « Mieux vivre à la maison » (comment gérer au mieux son budget) et les dispositifs de tutelle et curatelle
- Participation à la course Odyssea (lutte contre le cancer du sein)

L'arbre de Noël aura lieu le mercredi 9 décembre 2015 pour les agents de Nord-Lille (La grande fête lilloise du Cirque). Pour ceux de Nord-Valenciennes, ce sera un bon d'achat majoré comme en 2014. Solidaires Finances a rappelé la nécessité d'un après-midi récréatif pour l'ensemble des enfants du département. Un groupe de travail devrait donc être mis en place afin d'organiser un véritable arbre de Noël pour les agents de Nord-Valenciennes à compter de 2016.

Concernant les sorties au Parc Astérix et à Paris, il a été décidé lors du groupe de travail du 8 décembre 2014, de subventionner de manière plus importante les 4 premières tranches de quotient familial (jusqu'au QF 984).

III – Les CESU « Aide à la parentalité » 6 / 12 ans

L'expérimentation est mise en place sur les régions : Nord Pas-de-Calais, Rhône-Alpes et la région parisienne, soit 18 départements. 107 demandes ont déjà été déposées, dont près de 25 % pour le département du Nord.

Les montants annuels par enfant sont : 100 €, 200 € ou 400 € selon le quotient familial, majoré de 20 % pour les familles monoparentales ou ayant un enfant handicapé (ces deux majorations pouvant être cumulées).

N'hésitez pas à consulter le triptyque distribué dans les services ou à consulter le site de la délégation Nord de l'action sociale pour obtenir des informations sur le sujet.

IV – Questions diverses

La Direction est revenue sur notre intervention concernant la restauration sur le site de la Formation Professionnelle. Le lycée Baggio de Lille avait proposé un partenariat : un personnel du lycée pouvait venir sur le site de la formation professionnelle pour vendre les tickets le matin, lors de la pause, ce qui limiterait le temps d'attente au restaurant. Si cette proposition est confirmée, elle sera présentée aux stagiaires pour les prochaines sessions de formation professionnelle.

Le prochain CDAS se tiendra début juin.

Vos élus de Solidaires Finances restent à votre disposition pour toute demande relevant de l'action sociale.
Titulaires : Isabelle GIORGIANNI (DRFIP Nord), Laurent HUTIN (DRFIP Nord), Joël FRESIQUE (DISI Nord)
Suppléants : Nathalie BONTE (DRFIP Nord), Sabine PORTELA (DIRCOFI Nord), Vincent DELRUE (DRFIP Nord)

Solidaires Finances Publiques - Cité Administrative - rue Gustave Delory - 59044 LILLE Cedex
☎ : **03 . 20 . 95 . 63 . 90**
✉ :**solidairesfinancespubliques.drfip59@dgfip.finances.gouv.fr**